



COMMUNIQUE DE PRESSE

Date : 18/11/2025

Chambéry a reçu le label Climat-Air-Énergie 3 étoiles pour son engagement dans la transition écologique.

La Ville de Chambéry avait obtenu en mai 2025 3 étoiles à la labellisation Territoire Engagé pour la transition écologique « Climat-Air-Énergie », décernée par l'ADEME. Cette distinction, qui valorise une politique de transition écologique ambitieuse, concrète et structurée, lui a été remise officiellement ce mardi 18 novembre à Paris à l'occasion du Congrès des maires, en présence de Jimmy Bâabâa, adjoint au maire chargé de la transition écologique et Thierry Repentin, maire de Chambéry.

CHAMBERY RECONNUE EN MATIERE DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Porté par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), le label Climat-Air-Énergie (anciennement Cit'ergie) s'inscrit dans le programme TETE (Territoire Engagé dans la Transition Écologique). Il évalue et valorise la performance et l'engagement des collectivités locales dans une démarche de transition écologique ambitieuse. Structuré en cinq niveaux de performance, il s'appuie sur un référentiel exigeant qui guide l'action publique locale sur quatre ans. Déjà labellisée une première fois en 2014 en obtenant deux étoiles, la Ville de Chambéry - qui avait entre temps suspendu son engagement - a souhaité relancer la démarche en 2020.



Parmi les 34 875 communes françaises recensées en 2025, 430 ont demandé et obtenu le label, et 51 ont obtenues 3 étoiles ou plus. En Savoie, seule trois communes sont labellisées : la Motte-Servolex, Montmélian et désormais Chambéry.

UNE STRATEGIE FONDEE SUR DES ACTIONS CONCRETES

Le label évalue l'engagement de la collectivité à travers sa stratégie de transition écologique et son plan d'actions opérationnelles, qui comprend 68 actions pour la période 2024-2028. Cette planification permet de répondre à plusieurs besoins : l'atténuation du changement climatique et la réduction des gaz à effet de serre (GES), l'adaptation du territoire face aux conséquences du changement climatique, ainsi que la lutte contre l'érosion de la biodiversité.

VILLE DE CHAMBERY
DIRECTION DE LA COMMUNICATION

04 79 60 23 05 - chambéry.fr -   @VilledChambery

Elle se traduit de manière concrète dans le quotidien des Chambériens grâce à la mobilisation de l'ensemble des services de la collectivité au service de 4 objectifs :

1. Réinventer les mobilités urbaines ;
2. Mieux gérer les ressources, protéger l'avenir ;
3. Vivre dans une ville plus fraîche et vivante ;
4. Agir ensemble pour aller plus loin.

Au-delà de la reconnaissance du travail effectué, ce label est utilisé comme un véritable outil de pilotage par la collectivité, permettant d'évaluer, d'améliorer et de valoriser chacune des actions. Un suivi annuel de la démarche sera assuré par un conseiller habilité par l'ADEME, durant les 4 années de labellisation de la collectivité.

PARMI LES ACTIONS MENEES POUR FAIRE DE CHAMBERY UNE VILLE EN TRANSITION

- Augmentation de la part des énergies renouvelables et de récupération dans le réseau de chauffage urbain qui est en train d'être étendu à de nouveaux quartiers et communes aujourd'hui non desservis ;
- Soutien aux mobilités souses à travers de nouveaux aménagements cyclables (Caffe-Monge, Comte Vert, Avenue des Ducs...) et le développement des transports en commun avec Grand Chambéry (nouvelle ligne Chrono, nouvelles dessertes, transport à la demande...)
- Mise en œuvre d'un grand plan inédit de rénovation énergétique des bâtiments municipaux ;
- Soutien à la rénovation des logements privés avec un dispositif d'exonération de taxe foncière pour les propriétaires ayant effectué des travaux dans leur logement ;
- Mise en place d'un plan de sobriété, pour favoriser les économies d'énergie et d'eau, qui comprend notamment l'extinction de l'éclairage public entre minuit et 5 h du matin ;
- Aménagements publics du centre-ville qualitatifs et végétalisés (Boulevard du Théâtre, Avenue du Général de Gaulle, végétalisation en cours de la place du Palais de Justice – Robert Badinter...)
- Lancement de chantiers participatifs pour la végétalisation et la désimperméabilisation d'espaces publics (Buisson Rond, Jean Rostand, rue des écoles, parc Piot...)
- Aménagement de nouveaux ÉcoQuartier (Nord des Combes, Vetrotex, La Cassine) ;
- Maîtrise de la densification à travers des négociations avec les promoteurs et l'intégration de nouvelles règles dans le PLUiHD, pour obtenir des propositions plus qualitatives et végétalisées.



Remise des prix le mardi 18 novembre 2025 à l'occasion du Congrès des Maires en présence de Franck Dumaitre, directeur régional de l'ADEME en Auvergne-Rhône-Alpes ; Thierry Repentin, maire de Chambéry ; Jimmy Bâabâa, adjoint au maire chargé de la transition écologique et de la commande publique ; Marie-Paule Morisset, directrice générale adjointe de la Ville de Chambéry, en charge des services techniques, de l'aménagement et de la transition écologique.

Contact presse : service communication de la Ville de Chambéry
04 79 60 23 05 – relations-presse@mairie-chambery.fr